

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LA
CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES PRESTATAIRES DE LA
SIRAT PAR PROCEDURE SOUS SEUIL DE DISPENSE POUR LE
COMPTE DU SEMESTRE 2, GESTION 2026

AMI N° 3085 /SIRAT/DG/CF/DAF/RMG

Dans le cadre de la satisfaction de ses besoins de travaux, de fournitures, de services non consultants et de prestations intellectuelles au titre du deuxième semestre de l'année 2026 par procédure sous seuil de dispense, la SIRAT a l'intention de constituer sa liste des candidats potentiels. Les procédures sous seuil de dispense concernent les commandes publiques dont le montant total hors taxes est inférieur à quatre millions (4 000 000) de francs CFA.

La SIRAT se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt. La soumission d'un dossier de manifestation d'intérêt ne saurait garantir l'inscription automatique dans le répertoire des prestataires de la SIRAT. L'inclusion de soumissionnaires dans le répertoire ne signifie pas qu'ils seront d'office consultés dans toutes les sollicitations.

Le Directeur Général de la SIRAT invite les candidats intéressés par le présent avis à fournir un dossier constitué des pièces ci-après :

➤ **Pour les personnes morales :**

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant trois domaines d'activités prioritaires en lien avec les activités figurant dans le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier du candidat
- L'Identifiant Fiscal Unique (IFU)
- L'original ou la photocopie légalisée de l'attestation de non-faillite datant de moins de six (06) mois à la date de dépôt des plis et délivrée par le tribunal de première instance ;
- Une copie certifiée conforme du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ;
- Les preuves des expériences (copies des attestations de services faits, attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception et en lien avec les domaines choisis ou copie des contrats exécutés ou en cours...) réalisées par le prestataire ou celles réalisées par leur personnel pour les nouvelles entreprises ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics en république du Bénin délivrée par l'ARMP ;

➤ **Pour les personnes physiques (Prestations intellectuelles)**

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant au plus trois (03) domaines de compétence ;
- Le curriculum vitae du consultant ;
- Les preuves des qualifications et expériences en lien avec les domaines choisis ;
- L'identifiant fiscal unique (IFU).

LES DOMAINES DES BESOINS DE LA SIRAT DANS LE CADRE DES PROCEDURES SOUS SEUIL DISPENSE

1. Fourniture de matériels électriques, électroniques et électrotechniques ;
2. Fourniture de diverses pièces de rechange électromécaniques (pour ponts bascules, afficheur de poids, indicateurs, divers câbles, pèse-essieux...) ;
3. Fourniture de barrières automatiques de péage ;
4. Fourniture de pièces de rechanges pour barrière automatique de péage ;
5. Fourniture de matériels de quincaillerie générale ;
6. Fourniture d'automates programmables ;
7. Fourniture des équipements et consommables informatiques ;
8. Fourniture des équipements et pièces de rechange de froid ;
9. Fourniture de consommables de bureau ;
10. Fourniture et installation de stores d'intérieurs ;
11. Fourniture d'appareils électroménagers ;
12. Fourniture de produits d'entretien ;
13. Fourniture de pièces de rechange et autres outils pour les véhicules ;
14. Fourniture de produits pétroliers ;
15. Fourniture de matériels et de consommables médicaux ;
16. Fourniture d'accès internet ;
17. Impression de supports de communication et pose (Affiches, kakémonos, flyers, dépliants, badges, plaquettes de présentation, cartons d'invitation, programmes, signalétiques, branding véhicules et de bureaux) ;
18. Réalisation de goodies (Mug, stylos, bloc-notes, porte-clés, casquettes, t-shirts, tote-bag etc...) ;
19. Photographie (captation photos) ;
20. Location de drones ;
21. Agence de production audiovisuelle (captation vidéo, réalisation de publi-reportage et de film d'entreprise etc...) ;
22. Agence événementielle ;
23. Agence média (location panneaux routiers, TV, Radio, Presse écrite, presse en ligne etc...) ;

24. Entretien et nettoyage des bureaux, des espaces verts, traitement phytosanitaire, démoustication et dératisation des bâtiments ;
25. Entretien de matériel végétal et jardinage ;
26. Entretien et réparation des véhicules (garages) ;
27. Ingénierie informatique et développement d'application ;
28. Installation, entretien, réparation et maintenance des équipements informatiques, et diverses prestations informatiques ;
29. Installation, entretien et réparation de matériels électriques, électroniques et électrotechniques ;
30. Diverses réparations et maintenance (menuiserie, serrurerie, plomberie, maçonnerie, électricité peinture, soudure, vitrerie y compris achat de petits matériels...) ;
31. Maintenance des équipements de pesage (Ponts bascules et pèse essieux) ***_fournir un agrément délivré par les services habilités en République du Bénin***
32. Réparation de barrières automatiques de péage
33. Réparation et maintenance des équipements de froid ;
34. Installation et réparation de matériels techniques électriques, électroniques et électrotechniques ;
35. Aménagement d'intérieur ;
36. Gardiennage et surveillance des bâtiments et installations ;
37. Architecture ;
38. Transport de produits pétroliers ;
39. Location de véhicule de bus et de camions ;
40. Transport de plis ;
41. Service de déménagement ;
42. Commissaires priseur (vente aux enchères) ***_fournir un agrément délivré par les services habilités en République du Bénin ;***
43. Conseil juridique et fiscal (Notaire, Huissier de justice...) ***_fournir un agrément délivré par les services habilités en République du Bénin ;***
44. Prestation de commissionnaire agréés en douane ***_fournir un agrément délivré par les services habilités en République du Bénin ;***
45. Assistance financière et comptable ;
46. Recrutement du personnel, formation et conseils ;
47. Hôtel, Restauration, service traiteur ;
48. Vidange de fosses septiques ;
49. Service immobilier ;
50. Diverses études ou autres services de consultants ;
51. Toute branche d'assurance ;
52. Destruction et élimination de documents ;
53. Fournitures de matériels d'archivage ;
54. Prestations de traitement et de numérisation des archives ;
55. Formation en archivage, GED et SAE ;

- 56. Maintenance des équipements d'archivage ;
- 57. Travaux légers d'aménagement des locaux d'archives ;
- 58. Autres (Préciser).

Un répertoire de prestataires sera établi par domaine d'activités après étude des dossiers. Seuls les prestataires ayant satisfait aux critères demandés figureront dans ledit répertoire et seront consultés pour d'éventuelles commandes au cours du deuxième semestre de l'année 2026.

MODALITES DE SOUMISSION

Les opérateurs économiques régulièrement installés au Bénin sont invités à manifester leur intérêt à figurer dans ce répertoire de prestataires en envoyant un dossier de candidature sous pli fermé dans une enveloppe unique portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt (AMI) pour la constitution du répertoire des prestataires de la SIRAT, par procédure sous seuil de dispense pour le compte du semestre 2, gestion 2026** » à l'adresse suivante : Moyens Généraux de la SIRAT sis au 2ème étage de Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage (Bâtiment A de la SIRAT), Cotonou – Bénin, Tél 00229 21 60 45 45. La date butoir de réception des plis est fixée au

27 JUL 2026

à 15h du Bénin.

Cotonou, le **29 JUIN 2026**

I. Ranti A. AKINDES



SIRAT SA
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Directeur Général